



Certificat de spécialisation aéronautique (ex mention complémentaire)

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION CS AÉRO

CONTACT

Marjorie Angles
06 21 38 52 31
angles@cfaiprovence.com

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat).

MÉTIER

Le technicien de maintenance assure l'entretien préventif et curatif des aéronefs, moteurs et équipements. Il traite les pannes et exécute les réparations ainsi que les procédures de contrôle et d'essais. Il peut trouver un emploi dans une entreprise d'exploitation, de maintenance et de réparation d'aéronefs. Le contexte professionnel étant international, la pratique de l'anglais lui est indispensable.

3 SPÉCIALITÉS (au choix)

- Avions à turbines (catégorie B1.1)
- Hélicoptères à turbines (catégorie B1.3)
- Avionique (catégorie B2)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

Certificat de spécialisation aéronautique (ex mention complémentaire)

- réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais
- réaliser des entretiens, des réparations et des réglages
- préparer les conditions de remise en service de l'aéronef
- exploiter la documentation technique de l'avion
- préparer et organiser ses interventions techniques, en assurer la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité.

SECTEURS CONCERNÉS : ateliers de maintenance, sociétés d'assistance technique, sous-traitants, équipementiers, compagnies aériennes, aéroclubs ainsi que les entreprises de construction aéronautique.

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, pro A

Durée : 1 an | 577 heures de formation

Alternance : 2 sem. en entreprise | 2 sem. en centre de formation

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant. Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel.

PROGRAMME

Pratique professionnelle

- Spécifique Avions à turbines (B11) > Aérodynamique, structures et systèmes avion, turbomachines et hélices
- Spécifique Hélicoptères (B13) > Aérodynamique, structures et systèmes hélicoptère, turbomachines
- Spécifique Avionique (B2) > Aérodynamique, structures et systèmes aéronef propulsion
- Systèmes électroniques, techniques, numériques
- Procédures d'entretien
- Réglementation aéronautique
- Anglais
- Travaux pratiques
- Documentation technique

VALIDATION

Certification de spécialisation Aéronautique (*option au choix*)

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS (2025)

CS option avion moteur turbine B1-1 | **100%**

CS option hélicoptère moteur turbines B1-3 | **100%**

CS option avionique B2 | **100%**

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

PRÉ-REQUIS

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- Être titulaire d'un Bac Pro Aéronautique

Qualités requises : Autonomie – Goût de la précision – Polyvalence – Capacité à intégrer une équipe – Esprit méthodique et rigoureux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative. Équipe pédagogique/ administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du Certificat de spécialisation aéronautique (option au choix), diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE. Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Éducation

Nationale.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

BTS Aéronautique | Licence européenne hélicoptère (Part66) | Licence européenne avionique (Part66)
| Licence européenne avions moteur pistons (Part66)

Exemples de métiers : mécanicien avion

INSERTION

Option Avion (B1.1)

Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : **10%**

Insertion dans la vie active : **90%**

- Dont : **80%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

Option hélicoptère (B1.3)

Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : **14%**

Insertion dans la vie active : **86%**

- Dont : **80%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

Option Avionique (B2)

Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : **17%**

Insertion dans la vie active : **83%**

- Dont : **70%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

Plus d'informations